

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



24125245

le,

Déposé / Reçu le

16 AOUT 2024

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : **0428 322 702**

Nom

(en entier) : **GNAP**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **Avenue Louise 17 - 1060 Bruxelles**

Objet de l'acte : Réélection du commissaire - Nomination d'un administrateur délégué

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 21 juin 2024

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité la réélection du Commissaire, la société «CDP Petit & Co Sprb», pour une durée de 3 ans, se terminant juste après l'assemblée générale approuvant les comptes de l'année 2026. La société « CDP Petit & Co SRL » désigne Monsieur Benjamin Gorlier comme représentant.

L'Assemblée donne tous pouvoirs a RSM InterFiduciaire SRL (Numéro d'entreprise 0442.616.443), représentée par Monsieur Serge Leleux, Associé, Expert-comptable ITAA, ou par un autre associé aux fins d'accomplir, au nom et pour compte de la SRL GNAP les démarches inhérentes à la publication des présentes dispositions auprès des instances officielles et notamment auprès de la banque carrefour des entreprises. Le mandataire désigné pourra, au nom de la société, faire toutes les démarches et signer toutes les formalités en vue de la publication au Moniteur belge.

Extrait du procès-verbal de l'organe d'administration d 8 mai 2024

L'organe d'administration approuve à l'unanimité la nomination au poste d'administrateur-délégué, Monsieur Vincenzo Prezioso et de Monsieur Fabio Fomi, jusqu'à l'assemblée générale statutaire des actionnaires en mai 2026.

L'Assemblée donne tous pouvoirs a RSM InterFiduciaire SRL (Numéro d'entreprise 0442.616.443), représentée par Monsieur Serge Leleux, Associé, Expert-comptable ITAA, ou par un autre associé aux fins d'accomplir, au nom et pour compte de la SRL GNAP les démarches inhérentes à la publication des présentes dispositions auprès des instances officielles et notamment auprès de la banque carrefour des entreprises. Le mandataire désigné pourra, au nom de la société, faire toutes les démarches et signer toutes les formalités en vue de la publication au Moniteur belge.

Extrait certifié conforme.

RSM InterFiduciaire SRL
représentée par
Serge Leleux
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 26/08/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).